

Fusions, rachats, participations et Cie

Le carrousel des fusions et acquisitions s'est remis à tourner, en Suisse comme ailleurs. La faute aux taux d'intérêt bas, aux liquidités disponibles dans nombre de sociétés, à la sous-évaluation de quelques autres. Le tout sur fond de globalisation des marchés et de conjoncture languissante.

Y aura-t-il mariage ? Avec quel contrat, quelle dot, quels espoirs d'acquêts ? Les journaux et pages économiques tiennent leurs feuillets de l'été : une série de fiançailles mouvementées entre sociétés dont les « parents », dirigeants et actionnaires, vantent et se disputent les atouts respectifs, avant de consentir le cas échéant à une fusion, voire à une reprise pure et simple du capital - et du travail.

La liste des candidates - involontaires - à l'union comprend ces jours deux noms principalement : la saint-galloise Leica Geosystems, spécialisée dans les techniques de mesure, est convoitée par le groupe suédois Hexagon, tandis que la fribourgeoise Saia-Burgess, productrice de composants électroniques, fait face à une attaque en règle des Japonais de Sumida. Ces derniers semblent avoir de meilleures chances d'arriver à leurs fins, à l'instar d'autres entrepreneurs qui ont déjà fait leurs achats en Suisse cette année : le japonais Oji Paper pour Ilford Imaging, l'autrichienne Victory pour Unaxis (ex-Bührle), l'américaine Honeywell pour Zellweger Analytics, l'allemande Lufthansa pour Swiss, etc. Prochaine reprise annoncée : celle de Saurer, entre-

prise active dans les machines textiles et les systèmes de transmission automobile, pour laquelle la vorace Victory aurait déjà marqué son intérêt.

Les mariages d'entreprises se font aussi à l'initiative de groupes suisses : ces derniers mois, Novartis a racheté coup sur coup quatre sociétés, fabricant des médicaments génériques, domiciliées au Canada, au Danemark et en Allemagne. Autres grosses opérations, à plusieurs milliards chacune, menées depuis la Suisse : la reprise par le groupe cimentier Holcim de deux grandes sociétés produisant des matériaux, indienne et anglo-américaine.

Le carrousel des fusions et acquisitions est donc relancé. Il tourne périodiquement à haute vitesse : les dernières grandes années furent en Suisse 1989-1990, juste avant le fort ralentissement des années nonante et l'année-record 2000, avec 378 fusions et prises de participation. L'an dernier, le nombre d'opérations remontait soudainement à 370, signalant la forte accélération du rythme des restructurations, qui semble devoir se maintenir.

continue en page 2

Sommaire

La deuxième génération des plantes transgéniques se développe dans l'intérêt des consommateurs.
page 2

Avantages et limites de la cooptation.
page 3

Des citoyens veulent réécrire la constitution genevoise.
page 4

L'orthographe au fil des temps.
page 5

Le dernier épisode du feuilleton de Anne Rivier.
page 6

La marche devient récit.
page 7

Hommage à Harald Szeemann, penseur sauvage.
page 8

Croissance

La conjoncture économique exige que syndicats et patronat se concertent sur les mesures indispensables au financement du travail, qui ne s'arrête plus au seuil du bureau ou de l'usine.

Edito page 3

Pas de chèque en blanc

Les plantes transgéniques de la deuxième génération semblent répondre mieux aux intérêts des consommateurs. Mais la vigilance reste de mise.

Des épidémies nouvelles apparaissent, d'anciennes ne sont pas vaincues. La production de nouveaux vaccins reste un défi crucial de santé publique. Quand une tomate transgénique produit une portion tronquée de la protéine S1 du virus à l'origine du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), quand une patate transgénique exprime l'antigène de surface de l'hépatite B, ce sont sans doute de bonnes nouvelles qui nourrissent l'espoir de produire des vaccins bon marché à prendre par voie orale (en évitant de cuire la patate). Le riz doré - une variété transgénique contenant le gène de la provitamine A - ou le colza transgénique enrichi en acide gras «bons» pour le système cardiovasculaire, voilà également de quoi soulager un jour les affamés et les obèses de notre planète. Les plantes recombinantes de la première génération étaient construites dans l'intérêt des firmes productrices, la même firme étant propriétaire de l'herbicide et de la plante qui lui résiste. Les plantes de la deuxième génération, mentionnées plus haut, sont plus clairement façonnées dans l'intérêt du consommateur. Mais cet intérêt exige, outre l'inno-

cuité du produit, des conditions d'accès et de fabrication loin d'être garanties aujourd'hui. Par exemple, la propriété intellectuelle n'est pas encore clairement réglée, l'interdiction des brevets «étendus», ainsi que des brevets sur les variétés de plantes non plus. En outre, le maintien du «privilège de l'agriculteur» d'utiliser ses semences, le droit d'adapter les brevets aux situations nationales, sur une base minimale de l'OMC, tout cela doit encore être garanti. En Suisse, la révision du droit des brevets va actuellement dans le bon sens.

Cependant, l'esprit critique reste de mise. Les grandes études sur le comportement en plein champ des plantes transgéniques, effectuées en Allemagne, en Angleterre, en Nouvelle-Zélande, concluent toutes que le comportement de dissémination, d'interaction, avec le sol et avec les insectes, des plantes transgéniques varie, non seulement espèce par espèce, mais variété par variété. Ces différences sont explicables non seulement par la variété elle-même, mais aussi par le comportement de l'agriculteur et les conditions météo, notamment. Aucune étude n'a démontré de manière concluante des effets néfastes des plantes transgéniques

sur la santé humaine. En même temps, au vu de la promiscuité sexuelle des plantes, et de la négligence des humains, une dissémination des plantes transgéniques hors des champs désignés est très probable.

La génération des plantes transgéniques en laboratoire reste ardue. L'endroit d'insertion du gène étranger est aléatoire et son comportement ne peut être prédit avec certitude. Avec la multiplication d'aliments transgéniques à vertus médicinales, la question de la dissémination deviendra peut-être encore plus cruciale pour éviter d'ingérer constamment des aliments thérapeutiques et d'entrer en surmédicalisation chronique.

Au vu des connaissances actuelles, la décision d'autoriser une plantation doit être prise au cas par cas et le moratoire proposé en Suisse n'est pas la réponse adéquate. En revanche, si la question n'est pas celle des dangers des plantes transgéniques, mais du choix de la niche «bio» pour l'agriculture suisse, alors nous savons que, selon les normes de l'Union européenne, la coexistence des deux agricultures est possible, mais qu'elle ne l'est pas selon les normes de l'agriculture biologique. *ge*

Suite de la première page

Fusions, rachats, participations et Cie

Il y a une quinzaine d'années, toutes les sociétés importantes inscrivait dans leur organigramme une division «Mergers & Acquisitions», fusions et achats, depuis longtemps supprimée. Aujourd'hui, les sociétés en mal d'épousailles confient la chasse aux partenaires à des avocats et consultants spécialisés, à même de fournir un service complet, à commencer par le repérage des sociétés présentant un profil intéressant: valeur intrinsèque supérieure à la capitalisation boursière,

actionnariat facilement attachable parce que suffisamment dispersé ou au contraire très concentré, activités concurrentes ou complémentaires de celles du repreneur potentiel. Ce dernier délègue aussi les démarches d'approche, et même les négociations, qu'il se contente de finaliser.

En revanche, les «marieurs» en question refusent généralement de prêter ouvertement la main à des manœuvres du type OPA hostile. Ils n'aiment pas cette manière de s'en prendre,

par une offre publique d'achat agressive, à une société qui devra jouer «l'épouse soumise». De fait, ils se privent d'affaires de plus en plus nombreuses, tant s'accroît la tentation pour certains groupes et investisseurs de jouer les raiders et de faire banco. Stratégie risquée, nécessitant davantage de finesse et de réflexion qu'il y paraît; ainsi s'explique le taux relativement élevé des OPA hostiles et les bonnes chances qu'ont les sociétés-cibles d'y échapper.

Pacifiques sinon tranquilles, les fusions, rachats et collaborations entre sociétés vont se multiplier, à l'échelle internationale essentiellement, tant que les circonstances y resteront favorables: une reprise des bénéfices d'exploitation non réinvestis pour cause de prévisions peu stimulantes, des liquidités disponibles, à défaut des taux d'intérêt assez bas pour faciliter le financement d'opérations coûteuses. Ainsi le veut la globalisation des marchés et des terrains de jeux des leaders de l'économie mondiale. *yj*

Les paradis de la cooptation

La pérennité du conclave vatican, du CIO, voire du CICR, s'appuie sur le choix discret de leurs membres.

Le choix de Joseph Ratzinger devenu pape sous le nom de Benoît XVI et celui de Londres accueillant les Jeux olympiques de 2012 ont beaucoup en commun. Les votes se sont déroulés au sein d'un collège de taille quasiment identique: aux 120 cardinaux électeurs répondent les 115 membres actifs du CIO. Un pape ne peut être élu par un cardinal de plus de 80 ans et depuis 1999 les nouveaux membres du CIO ne peuvent exercer leur mandat au-delà de 70 ans.

L'élection du pape se déroule dans une opacité totale: pas de campagne électorale, pas de déclaration des cardinaux, pas d'affichage des résultats, un seul nom, celui de l'élu. Le choix de la ville qui recevra les Jeux olympiques s'effectue au terme d'une procédure relativement claire et l'issue des scrutins successifs est connue, mais les membres du CIO ne sont pas organisés en factions. Il n'existe pas, semble-t-il, de bloc régional ou linguistique, les critères de choix des membres restent inconnus et ceux-ci se gardent bien de prendre publiquement position avant le scrutin.

A titre individuel

Les cardinaux et les membres du CIO ne représentent pas des États. Certes, à la suite du scandale entourant la désignation de Salt Lake City pour les Jeux d'hiver de 2002, le CIO a adopté quelques règles. Ainsi quinze athlètes participant aux jeux sont élus par leurs pairs, un nombre de membres identiques est choisi au sein des fédérations sportives ainsi que parmi les comités olympiques nationaux, mais septante membres sont désignés à titre individuel. Certaines positions assurent quasiment une place au collège. Il va de soi que les présidents des fédérations de football ou d'athlétisme deviennent membres du

CIO, de même qu'un nouvel archevêque de Paris ou de New York reçoit forcément la pourpre cardinalice.

Le choix des membres s'effectue généralement de manière ténébreuse, par décantation successive et cooptation interne. Les affiliés de ces drôles de collèges sont en théorie tous égaux entre eux, mais leur capacité d'influence, elle, est très inégalement distribuée. Le président d'une grande fédération sportive aura plus d'influence au CIO que l'aristocrate anglais désigné par tradition et l'archevêque de Milan sera plus influent au sein du sacré collège que le théologien devenu cardinal pour «services rendus».

L'Église catholique et le CIO partagent une autre caractéristique: l'ancienneté. L'Église de Rome est la plus ancienne organisation existante et le CIO est probablement une des très rares institutions du XIX^e siècle ayant survécu à tous les bouleversements du siècle passé. Nous pourrions citer cet autre organisme fort ancien, plus de 140 ans, le Comité international de la Croix-Rouge, qui est un exemple parfait de verrouillage institutionnel. Cette association privée à la personnalité juridique internationale est exclusivement composée de citoyens suisses.

L'Église catholique, le CIO et le CICR subissent régulièrement remises en cause, crises, accusations, contestations. Vaillent qu'ils poursuivent leur bonhomme de chemin. L'obscurité cooptation de leurs membres les rend largement imperméables aux pressions, même s'ils sont vulnérables aux tentations. Dans nos sociétés démocratiques, la cooptation au sein d'institutions - auxquelles personne n'est obligé d'adhérer, rappelons-le - garantit à coup sûr durée et résistance. L'institution «Église catholique» aurait-elle survécu au fil des siècles si les cardinaux étaient choisis par les États au prorata du nombre de catholiques? Et le CIO ou le CICR auraient-ils traversé le XX^e siècle si les procédures de désignation de leurs membres avaient été, disons, «démocratiques». La question est bien sûr gratuite, mais la réponse est loin d'être évidente. *jj*

Edito

Le travail c'est la vie

Quels furent les facteurs de la croissance économique forte, celle des années soixante, emphatiquement dénommées les Trente Glorieuses ou la Grande Mutation?

Une main d'œuvre bon marché, une énergie à prix dérisoire, un crédit abondant, une recherche stimulante. Une fois de plus, il faut rappeler la formidable économie que représentait «l'importation» de 800 000 travailleurs étrangers, prêts à l'emploi, sans que nous ayons eu à supporter les charges privées et publiques de leur «élevage». Ils ont rendu possible de surcroît un démarrage facile des assurances sociales, étant actifs, jeunes (sans regroupement familial) et en bonne santé.

Aujourd'hui, en comparaison, l'énergie devient et deviendra plus chère encore. La recherche a toujours les mêmes vertus de créer des besoins nouveaux et de dévaloriser les produits dépassés, donc renouvelables, mais elle peut être aussi, parfois, destructrice d'emplois; le crédit est toujours bon marché, mais moins abondant, le déséquilibre budgétaire freinant de surcroît les investissements publics. Reste la main-d'œuvre.

Le coût du travail est aujourd'hui élevé, même si la politique salariale est extrêmement retenue et les gains en valeur réelle faibles. Mais il faut tenir compte de la formation, plus longue, plus exigeante, et de la retraite, plus coûteuse en raison de l'allongement de l'espérance de vie. L'apport actif et accru des femmes a lui aussi son coût (crèches, structures d'accueil pour les parents lorsqu'ils requièrent une présence que la femme engagée professionnellement ne peut plus assumer).

Or le patronat combat avec détermination toute augmentation des prélèvements obligatoires comme si c'était un luxe voulu par un État socialisant, alors que c'est le prix, comme un salaire différé, de l'engagement des travailleurs actifs. Le coût du travail ne s'arrête pas au seuil du bureau ou de l'usine. Pourquoi ne pas l'admettre? Les syndicats, de même, n'ignorent pas que le temps libre, celui de la retraite, augmente régulièrement sans revendication syndicale.

La croissance plus faible exige une confrontation ouverte sur le financement du travail par la productivité nationale, en admettant que l'unité de mesure, c'est la vie entière (temps travaillé, repos pensionné). Or syndicats et patronat mènent des guerres ou prennent des initiatives chacun sur son terrain. Le temps est venu d'une vision globale confrontée. *ag*

Domaine Public part en vacances d'été. Il paraîtra à nouveau le 26 août 2005. Nous vous remercions de votre fidélité et de votre soutien.

Une nouvelle Constitution pour oxygéner la vie politique

Contre la paralysie des institutions, un groupe de citoyens propose de réécrire la charte fondamentale du canton.

Parmi les cantons suisses, Genève fait figure d'ancêtre. En effet, sa constitution date de 1847. Alors que depuis un quart de siècle presque tous les cantons ont réécrit leur texte fondamental, le canton du bout du lac se contente d'une charte qui sent le mois. Ainsi la Constitution proclame-t-elle que tous les Genevois sont égaux devant la loi et que tout Suisse habitant le canton est tenu au service militaire, deux dispositions qui fleurent bon le XIX^e siècle. La première est erronée - l'égalité devant la loi est un droit humain - alors que la seconde relève du droit fédéral. Outre des erreurs, la Constitution genevoise contient nombre de banalités et des chapitres entiers - par exemple sur la politique énergétique et de l'environnement, sur la procédure pénale (26 articles!) - qui devraient trouver place dans la loi.

Mais le problème n'est pas qu'esthétique. Les institutions genevoises sont en crise. Les conflits entre les différents pouvoirs - Parlement et gou-

vernement, gouvernement et justice, canton et communes et plus particulièrement la Ville de Genève - sont quasi permanents. Quant aux tensions politiques, elles paralysent l'action publique et imposent de recourir toujours plus fréquemment au vote populaire. C'est le diagnostic posé par un groupe de citoyens emmené par Andreas Auer, professeur à la Faculté de droit. Réuni en une association, ce groupe lance l'idée d'une révision totale de la Constitution cantonale dans un manifeste ouvert à la signature de toutes les personnes intéressées (www.unenouvelleconstitutionpourgeneve.ch). Un peu pompeusement, cette révision est présentée comme une occasion de «renouveler le contrat social et refonder les institutions». Mais habilement, l'association ne se prononce pas sur le contenu du futur texte. Elle propose simplement un projet de loi constitutionnelle qui prévoit l'élection d'une assemblée constituante. Et si le Grand Conseil rechigne à adopter cette

loi, l'association en reprendra le texte sous la forme d'une initiative populaire.

Une nouvelle Constitution suffira-t-elle à guérir Genève de ses maux? On est en droit d'en douter. Mais ce qui importe, ce ne sont pas tant les institutions et règles nouvelles à créer que le processus qui y conduit. Le manifeste, s'il obtient un large soutien, traduira la lassitude de la population face à la paralysie que provoque la bipolarisation politique et face à la lourdeur d'un Etat qui peine à se réformer. Et l'élection d'une assemblée constituante pourrait favoriser l'émergence de personnalités indépendantes et désireuses de trouver des solutions aux problèmes de la République, des qualités qui font aujourd'hui cruellement défaut au personnel politique en place. Si elle ne contribuait qu'à changer cet état d'esprit et à stimuler le débat, la révision constitutionnelle, quel que soit son contenu, serait déjà un succès. *jd*

Des apprentis entrepreneurs

Offrir une ou plusieurs places d'apprentissage peut parfois représenter une lourde charge en temps et en personnel pour une petite ou moyenne entreprise. Par ailleurs l'apprenti n'y trouve pas toujours les conditions idéales de formation.

En Suisse alémanique, une septantaine d'entreprises industrielles ont surmonté ces difficultés en créant un centre de formation commun installé sur quatre sites. 950 apprentis y accomplissent leurs deux premières années d'étude. Regroupés en petites unités de production, ces apprentis doivent d'emblée prospecter le marché, élaborer des offres et réaliser des commandes qui permettent de financer partiellement le centre. Puis ils rejoignent les «vraies» entreprises pour leurs deux dernières années d'apprentissage.

Cette expérience a débuté en 1996. On a pu observer que, dans cet environnement, les jeunes scolairement moins compétents faisaient des progrès considérables. Cet environnement est également favorable aux apprentis en général, libérés de la structure hiérarchique de l'entreprise et confrontés très tôt à la prise de responsabilité. *jd*

O mein Mittelland

Le canton de Vaud a décidé de démissionner de la structure de collaboration intercantonale, dite Mittelland.

La décision est hâtive, l'analyse de l'insuccès n'ayant pas été faite. A l'origine, l'initiative a été un peu faussée par la volonté des initiants de donner à Berne, un *Lebensraum*, cette formule connotée signifiant un pôle faisant contrepoids à celui de Zurich et du Léman. Berne a certainement joué trop personnel. Ensuite le projet a été dénaturé par l'adhésion du Valais, qui a certes une frontière commune importante avec Berne, mais rien de l'esprit Mittelland. De même Vaud (à l'origine, observateur) a adhéré notamment à la demande du Pays-d'Enhaut! Dès lors mieux valait créer une structure de Suisse occidentale, englobant Genève, qui seule était confinée à l'écart.

Et pourtant le Mittelland correspond à une région qui a son originalité, même si l'Exposition nationale n'a pas su le démontrer: co-existence heureuse des langues, de religions, le Mittelland offre des espaces, comme peu de régions en Suisse. La région a un avenir certain à long terme. Au moment où le canton de Vaud réorganise ses districts, laissant flotter l'enclave d'Avenches au bout du district de la Broye, il aurait été bien avisé de maintenir son intérêt pour le Mittelland, quitte à revoir le cahier des charges de l'organisation. *ag*

L'orthographe au temps du courriel

Noël Cordonier

Prof. formateur HEP Vaud, Prof. assistant Université de Lausanne

Ce que dit en substance la sociolinguistique, c'est que l'apprentissage de la langue et de l'orthographe s'inscrit aujourd'hui dans un contexte qui est progressivement devenu, depuis le début de xx^e siècle et qu'on le veuille ou non, relativiste. Pour ne parler que de l'orthographe, cela signifie que pour les apprenants la situation se présente plutôt de la manière suivante: d'une part, à cause de la déflation générale des valeurs dans les sociétés occidentales (la fin du scientisme et de l'Histoire, le désenchantement du monde, ...) qui a entraîné une partielle mise à plat des normes et des hiérarchies, le surmoi orthographique est, comme certains autres, globalement moins écrasant, ce que chacun peut vérifier sur lui: qui aujourd'hui contrôle avec la même vigilance que jadis tous les écrits qu'il produit, du billet à commissions réservé à son propre usage, aux courriels? D'autre part, et c'est là que les choses se compliquent pour les élèves, l'orthographe reste toujours un important facteur de sélection, d'évaluation et de carrière. La société continue d'attendre, ce qui est normal, une maîtrise élevée de la langue écrite standard. Pour penser cette double contrainte qui fait miroiter la tolérance tout en continuant de juger et de classer assez sévèrement, la sociolinguistique apporte différentes aides à la didactique du français.

S'agissant de l'histoire et de la conception de la langue, en décrivant les usages linguistiques réels, elle rappelle qu'une langue est vivante, c'est-à-dire changeante. De ce point de vue, elle invite à quitter l'utopie d'un code fixe, voire transcendantal (mesurées aux normes actuelles, les éditions d'époque du *Cid* de Corneille contiennent deux à trois fautes par vers), elle renonce à la dichotomie entre une langue haute et une langue basse (l'oral, les français régionaux, l'argot, ...) et, inévitablement, malgré les échecs passés (les rectifications orthographiques proposées en 1996 reprennent pour l'essentiel une réforme française que le Conseil d'Etat vaudois avait approuvé le 1^{er} août 1901!), elle continue de militer pour une simplification de l'orthographe, qui toucherait - on se calme - environ 1% des mots.

Concernant l'histoire des mentalités, la sociolinguistique aide à éliminer de la crise actuelle du français ce qui relève de l'éternel conflit des générations. Quelques citations, disposées en ordre chronologique inverse, devraient suffire à le mesurer:

«Tous les professeurs et les examinateurs de France [...] sont d'accord là-dessus: les Français n'écrivent pas en français. La déchéance progressive est, en cette affaire, d'une prodigieuse rapidité.» (E. Faguet, 1909).

«Chaque année, ceux qui voient arriver à l'Université les jeunes gens sortis de Rhétorique constatent les plus fâcheux résultats. Fort peu sont en état d'écrire correctement le français [...]. Sept

années d'étude, et, pour conclusion, l'ignorance.» (Vandenkindere, 1880).

«On ne sait presque plus le français; on ne le parle plus. Si la décadence continue, cette belle langue deviendra une sorte de jargon à peine intelligible.» (Lamenais, 1782-1854).

«Il est ordinaire de trouver des rhétoriciens qui n'ont aucune connaissance des règles de la langue française, et qui en écrivant pèchent contre l'orthographe dans les points les plus essentiels.» (N. Audry, fin du xvii^e siècle).

«Les jeunes gens d'aujourd'hui aiment le luxe. Ils sont mal élevés, méprisent l'autorité, n'ont aucun respect pour leurs aînés et bavardent au lieu de travailler.» (Socrate; citations empruntées à Jean-Marie Klinkenberg, *La langue et le citoyen*, PUF, 2001, p. 102).

Sur le plan proprement linguistique, les spécialistes proposent une excellente grille d'analyse qui classe les difficultés orthographiques selon les ordres phonique, grammatical, lexical ou sémantique.

En linguistique comparée, les spécialistes nous rappellent que les comparaisons de performances entre les langues, telles que les pratiquent les fameuses enquêtes PISA, sont à rapporter à des codes chaque fois singuliers. Il est ainsi utile de savoir que la Finlande, qui a les meilleurs résultats en lecture, dispose d'une langue dont l'une des spécificités est la très forte convergence entre le mot prononcé et le mot écrit. On estime ainsi qu'un petit Finlan-

dais possède à l'âge de six ans des compétences qu'un Français aura à sept et un anglophone à huit ans seulement.

Enfin, pour combattre cette fatalité d'une langue française plutôt difficile à acquérir, entendons bien, sur le cas du Québec où les résultats de lecture sont meilleurs que dans l'Europe francophone, que l'apprentissage d'une langue et de l'orthographe en particulier dépend de la combinaison de plusieurs variables. En sus de la difficulté inhérente à la langue en question, il y a notamment la qualité des outils (moyens, fiches, séquences, situations, exercices, ...), la pertinence des dispositifs didactiques mis en œuvre par l'enseignant et le temps scolaire dévolu à cet apprentissage. A ce propos, il faut savoir que les élèves de la filière vaudoise VSO avaient perdu, dans les années 1990, l'équivalent de trois ans d'enseignement du français par rapport à ceux du début du xx^e siècle.

Des descriptions, des faits et des propositions comme celles-ci ont-elles cependant une chance de se faire entendre quand la devise médiatico-politique du jour est celle des publicités de *Canon*: «Ne pense pas. Déclenche!»? Quand on constate que ceux qui s'indignent le plus des ravages du SMS sur le «bien écrire» sont souvent ceux qui pratiquent la pensée la plus raccourcie? Quand le débat public sur l'école est descendu de la tête aux tripes, du rationnel au pulsionnel, de la réflexion au réflexe, de la palette nuancée au noir-blanc manichéen, de l'argument au sophisme, du thème à l'anathème? ■

Les opinions exprimées par l'auteur n'engagent pas la rédaction de DP.

Ecrivain d'amour

Anne Rivier

Le remariage d'Alice avec le pasteur Philippe Laporte, suite et fin.

(...) Imagine, mon cher Feu, la nef investie par l'assistance, les cloches s'entrechoquant, les orgues trompetant, et Philippe rayonnant, sa pourpre Alice au bras, qui gravit les marches du Paradis.

Notre mariage à nous, mon Premier, était si empesé! Je ne me souviens pas d'une joie, d'une folie quelconque, nous étions trop jeunes, remplis d'illusoires convictions, empêtrés de fausses certitudes sous une exubérance de commande. Mais là, pénétrant dans l'église, quelle bombe, quelle déflagration! Un ouragan intérieur, mon Feu, tout mon être en résonance est saisi de cette symphonie, j'ai cru un instant que la voûte allait céder, les vitraux nous exploser à la figure, les murs s'écrouler. Pourtant nous avons continué d'avancer dans le fleuve de soleil entré par la grand'porte, dans l'odeur poignante des fleurs, sous les regards complices, moi la veuve régénérée et lui le célibataire libidineux.

Tu t'étonnes, mon Feu, de tant de pompes? Mais finalement, qu'on se marie ou qu'on se remarie, le spectacle demeure, les symboles sont à la parade, nous sommes des héros, louangés et médaillés de neuf. Devant nous, bouquets flanquant le chœur, les lys augurent merveilleusement de la suite, leurs hampes dressées vers le ciel, leurs vulves veloutées, leur obscène candeur, ces lys impudiques qui toujours devraient sacrer les épousailles, et que vivent les rites ancestraux avec leurs chemins tracés au cordeau, vive le pasteur, le curé, le rabbin, le métropolitain et le mufti, le chaman et le sorcier, qu'on y aille, qu'on me marque au fer devant les témoins,

qu'on me donne la tiare, la couronne et le voile, je veux être à mon amoureux, je veux un pacte, un jurement solennel, vite, je m'essouffle à haler vers l'autel mon amant qui me freine, Alice du calme, tempère-toi, pas avant la dernière note du choral...

J'obéis, je chuchote à son cou que je l'aime et que je l'aimerai jusqu'à la mort, que je lui dédie mon âme, je m'assieds à ses côtés, je dompte ma respiration, mon cœur et ses battements, sur mes seins l'étoffe s'étale et se repose enfin, je fixe des yeux mes mains nues, à peine débaguées, oiseau migrateur je n'errerai plus, je ne m'envolerai que pour construire mon nid en dur pour qu'il dure, plus jamais la mer, les vents traîtres, les bourrasques, les orages, car quand bien même je ne pondrai plus d'œuf, je me niche, je me case pour l'éternité sous l'aile de ce mâle ardent.

Ah! L'amour! Tu m'avais mise en réserve dans ta poche, tu m'as attendue des siècles, le pasteur Spalinger le confirme, il célèbre ta patience et la fin de notre abstinence, il m'invite à promettre et je promets, de nous relever si nous tombons, de nous guérir si nous sommes malades, paroles qu'on claironne ou qu'on murmure, séduits, convertis, adieu cynisme élégant, railleries grinçantes, adieu doutes ignobles, gâcheurs de plaisirs, trouble-fêtes, Alice vous tord le cou, Alice y croit, Alice a chanté tout l'été, Alice est très prêteuse de serments, elle les dispense, elle les lance au hasard, ils s'incrument dans les oreilles des têtes présentes, combien sont-elles, cinquante, cent, deux cent tympanus venus pour écouter Alice et ces histoires démodées, la fidélité, le

dévouement, les bons et les mauvais jours, le servir, le soigner, l'épauler, être son soutien, et ils pourront certifier, Suisses et Étrangers, riches ou miséreux, aux autorités les plus disparates, à Jaffna, Tirana, Savatan, Bienne ou Abidjan, qu'en pays d'Helvétie les veuves se remarient de leur propre chef et se jettent dans le panneau, plus stupides et plus crédules qu'à leurs lointains vingt ans.

Ah! L'amour, mon Feu, mon Allongé! Je t'ai plaint lorsque j'ai dit oui à Philippe, ton compère, ton collègue, je te savais parfaitement conscient de la portée de l'événement, ta réaction n'a d'ailleurs pas traîné, tu as grogné comme une bête sous ta couette de nimbus et j'ai souffert avec toi, ce lien qui nous réunit, quelle solidité, quelle résistance, serions-nous vraiment enchaînés, damnés à perpétuité? L'orgue a retenti, scellant ma fraîche union de ses arpegges. Philippe m'a embrassée, j'ai quitté le sol, j'ai plané, j'étais très haut, plus haut que toi, mon cher Feu, je t'ai appelé mais tu n'étais plus là, probablement en train de rédiger ton faire-part de deuil sur ton bureau nébuleux.

Philippe m'agrippe par la manche. Alice, réveille-toi, on y va, on sort. Nous déambulons sur les notes emphatiques de la marche nuptiale et les rangées de visages émus me disent à quoi est bonne cette comédie, qu'un amant peut succéder à un autre, que personne n'est irremplaçable, que le passé finit toujours par capituler. Et quand nous sommes arrivés sur le parvis j'ai ri, touché des dizaines de mains, on m'a encerclée, congratulée, sous les platanes Gaufrette et le bedeau nous faisaient de l'œil, et Philippe me pin-

çait le coude, Alice, où es-tu, reviens, alors je suis redescendue sur terre, tant pis pour toi, mon Feu, au diable les maris morts, salut aux maris vifs, j'ai essuyé une larme furtive en prenant soin de ne pas me souiller de fard, et Philippe m'a hissée dans son carrosse, ils ont applaudi et nous nous sommes mis en route pour un tour d'honneur vers la Cure et sa cour ombragée.

J'oubliais. Notre Unique s'est particulièrement distinguée le soir des noces de sa mère. Elle a dansé si longtemps, avec une telle ferveur que le bébé s'est signalé une semaine plus tôt que prévu. C'est Philippe qui a trimbalé la future famille à la maternité, le colosse de Jeanne ayant trop bu pour conduire.

Elodie est née à deux heures et dix minutes du matin. Ravissante, une miniature d'ivoire aux cheveux blonds! Ta défunte génitrice (Dieu la garde et ne la relâche sous aucun prétexte) l'aurait trouvée rouquine, évidemment. Blond vénitien si tu veux, soit, ta petite-fille balance entre l'or et le cuivre. Précieuse, quoi! Jeanne me la confie aussi souvent que je le désire, et me revoilà à pouponner. J'adorerais ça si mon gendre n'était pas du genre «nouveau père», plus proche de la nounou que du patriarche. Il téléphone sans arrêt, m'inonde de conseils et de langes en papier. Grâce à lui les biberons ont trente-six tétines différentes, et si par hasard je me trompe de lolette... Jeanne? Elle supporte crânement cette inversion des rôles. La maternité l'a rendue angélique, pourvu que ça dure.

Pardonne-moi, ma Chandelle Éteinte, Monsieur Bis vient de

continue à la page 7

L'insoutenable légèreté de la marche en plaine

Sous l'œil des ancêtres, Rousseau bien sûr, mais aussi Roud et Walser, trois écrivains, Patrice Duret, Pierre-Laurent Ellenberger et Daniel de Roulet, cherchent leur salut dans la marche.

Le texte d'Ellenberger est des trois celui qui se rapproche le plus de la forme du traité, cher à Roud, avec aphorismes et injonctions: «On ne marche pas pour voir» ou «Allez le long de la mer s'il y a un sentier.» Il insiste sur la nécessité d'un projet, d'une évaluation du terrain à parcourir, «où va s'inscrire le marcheur, pareil au mot dans la phrase de Gustave Roud». C'est ainsi qu'il rapproche le mouvement de la marche de celui de l'écriture, les deux rythmes s'accordant, ou mieux, se substituant l'un à l'autre: «Lancer la phrase en avant sachant qu'elle va retomber, puis la relever, plus légère, et la reposer à nouveau. Elle finira par me conduire quelque part [...] Vers où? C'est sans importance. Ce qu'il faut, c'est lentement articuler les jointures pour trouver un mouvement qui n'a grâce qu'en lui-même.» C'est lui enfin qui s'impose comme le poète du trio: «Tout l'alentour est en collines douces autour desquelles je trace en lettres rondes la phrase courbe de mon échappée, renforçant à chaque pas le pollen sur mes tibias.»

Pourquoi se mettre en marche?

Sans contester, et s'il faut le faire entrer dans une définition, Ellenberger est le marcheur dilettante au sens italien du terme, tandis que de Roulet le marathonien fait presque figure de professionnel; Duret, lui, est le marcheur perdu, pour ne pas dire éperdu. Pourquoi risquer les intempéries, l'inconfort, les nuits gâchées, les

pieds ravagés? Pourquoi s'imposer un trajet que l'on avalerait en quelques heures avec un autre moyen de locomotion? La réponse pour Ellenberger est claire: marcher pour découvrir «quel est ce "moi" qui marche», en s'émerveillant de tout comme un enfant. Daniel de Roulet, en scientifique, se fixe un but précis et s'y tient, contre vents et marées. Quant à Patrice Duret, sa marche est une fuite sans projet autre que celui d'user les souvenirs douloureux.

Contrepoints

Les trois textes se construisent à l'aide d'un va-et-vient entre le récit de l'expérience vécue et une «figure de référence» qui équilibre l'ensemble et lui donne son sens. Ellenberger convoque ainsi le souvenir d'autres marches en Crète, et sa narration oscille des bords du Doubs à ceux de la Méditerranée, selon un subtil réseau de contrastes familiers à l'écrivain, contrastes de couleurs, de mœurs, d'architectures. Chez de Roulet, la référence est un homme, Arnold Kübler, qui fit en 1966 le même trajet Paris-Bâle à pied. De Roulet met ses pas dans les siens, et dialogue avec lui à chaque étape de son voyage. Quant à Patrice Duret, sa référence n'est autre que lui-même, figure d'un marcheur appliqué à se fuir, mais condamné à se retrouver sans cesse: son texte est constitué d'un va-et-vient entre le récit de ce qu'il vit dans son errance sans but et le commentaire qu'il y apportera plus tard, une fois arrivé au terme de

son aventure. Mais par une sorte de contamination, le commentaire est peu à peu absorbé par le récit immédiat, et finit par ne plus s'en distinguer; cette confusion, signe de l'enfermement du marcheur en lui-même et de l'échec de sa tentative, déséquilibre le récit et le fait tituber.

Le chevreuil

C'est la figure rêvée de la grâce, l'envol idéal qui, sans doute, est le but de tout marcheur. Ellenberger se trouve «museau contre museau» avec une chevette à l'immobilité de statue, mais dont la croupe s'envole vers la crête dès que la distance de fuite est rétablie. De Roulet connaît l'ivresse du «décollage» parmi les douces collines de l'Alsace; sa griserie est telle qu'il envisage aussitôt de continuer sa marche (son vol?) jusqu'au Danube. Duret se contente de consigner dans son titre cet idéal de la légèreté. En attendant d'accéder à l'enivrant sentiment d'avoir franchi les barrières du corps et de s'être affranchi des lourdeurs de l'âme, il note en épilogue: «Je me suis perdu tout seul.»

Catherine Dubuis

Patrice Duret, *Le Chevreuil*, Zoé, Genève, 2004.

Pierre-Laurent Ellenberger, *Le marcheur illimité*, L'Air, Vevey, 1998.

Daniel de Roulet, *L'Envol du marcheur*, photographies de Xavier Voirol, Labor et Fides, Genève, 2004.

Ecrivain d'amour (suite)

rentrer, il meurt de faim, tu peux l'entendre ouvrir et refermer le frigidaire, farfouiller dans l'armoire à provisions. Et le chat qui l'accompagne au violoncelle, ça doit ranimer quelques souvenirs, non?

En ce qui nous concerne, mon Feu, un mot encore. Je me suis attachée à nos monologues partagés, à ces petits riens qu'on se raconte en liberté. Cette façon de tourner autour du pot a pu te sembler confuse, exaspérante

parfois. Sache que si la chair est faible, l'esprit est batailleur. Il ne cède pas facilement, il ne se soucie guère de trêves. De ton vivant déjà tu me reprochais ma fantaisie, mes incohérences, tu me sermonnais: Alice, il faut être logique, eh bien, de cette logique, je m'en abstiendrai dorénavant, et ceci en connaissance de cause.

Oui, cette espèce d'écho indulgent et menteur que nous nous renvoyions me plaisait beaucoup, malheureusement la vie ne repas-

se pas les plats et Monsieur Bis, lui, les cherche désespérément, les plats! Il n'a pas voulu me déranger, en aucun cas il ne se risquerait dans mon jardin secret sans ma permission, quelle classe, mon gentilhomme, chiche que je lui offre un risotto à l'Aigle d'Or?

Je vais donc me taire, mon Feu, poser mon stylo, débrancher mon ordinateur, me lever et le rejoindre. Je vais lui sauter aux lèvres, à Monsieur Bis, et comme dans les films, il me renversera,

puis nous tanguerons jusqu'à notre lit, et là, lovée dans nos corps emboîtés, je me sentirai invincible. Plus tard, qui sait, devant les placards vides de la cuisine, je m'excuserai:

- Il fallait absolument que je termine ce texte, tu comprends? Maintenant je suis libre, je m'accorde dix jours de vacances. Juré.
- Tu nous l'écriras, celle-là, je parie que demain tu remets ça. Et ce soir alors, qu'est-ce qu'on mange?
(Fin)

Quand le conservateur devient agitateur

Le musée des obsessions a perdu son inventeur. Harald Szeemann est décédé au mois de février de cette année. L'ancienne usine de Tegna au Tessin, pas loin de Locarno, qu'il avait transformée en archives, boîte à penser, manufacture, se découvre orpheline. En attendant le partage de trésors accumulés, il faut relire *Ecrire les expositions*, un livre qui raconte l'art disséminé aux quatre coins du monde par ce Bernois boulimique.

Le grand-père exposé

Harald Szeemann doit quitter son appartement bernois en 1974. Avant de déménager, il expose l'héritage du grand-père coiffeur. L'arbre généalogique façonne l'espace. Les souvenirs gigotent autour de la valise emportée par la famille au moment de quitter Londres, au début du siècle passé. Les événements ressuscités s'accrochent à un porte-couvercles, arraché à la cuisine de la grande-mère.

Dans les couloirs, les passages et les entrées, Szeemann évoque les racines familiales plongées dans l'Empire austro-hongrois. Malgré sa petite taille, handicap insurmontable pour une carrière de barbier, Grand-père s'improvise autodidacte. Il s'expatrie, court l'Europe et débarque au Cap, en Afrique du sud, engagé sur un navire pour couper barbes et cheveux de l'équipage. Maître-coiffeur de retour dans la capitale britannique, il émigre vers la Suisse où il ouvre plusieurs salons. Jusqu'à sa mort, il garde un cabinet privé dans lequel il reçoit ses vieux clients.

Les pièces de l'appartement éclairent en revanche les idées fixes de l'ancêtre. Szeemann entasse le mobilier soustrait à la maison des grands-parents. Il découvre ainsi un collectionneur hors pair de sérigraphies et gravures. Il dévoile sa passion pour la mise en plis féminine. Il surprend les reliques qui garnissent les longs couvre-feux supportés pendant la Deuxième Guerre mondiale.

L'exposition devient exemplaire. Un cas idéal. Elle se métamorphose en rite d'initiation. Szeemann apprend la façon de placer des ustensiles afin qu'ils disent davantage que leur nom. Il fouille les liens entre les choses. Il piste le pouvoir de projection des objets. Finalement, il matérialise une biographie via le regard d'un tiers qui s'exhibe à son tour.

Les obsessions au musée

Le grand-père pousse Szeemann vers un monde de spéculations en quête de public. Ce sont les obsessions. Quelque chose qui se démène sans cesse pour apparaître. Qu'il faut visualiser, répète-t-il à l'envi. Rien de négatif ou de pathologique. Il vaut mieux imaginer de l'énergie qui cherche à jaillir. Elle s'agit dans tout être humain mais dans des directions différentes. Untel se donne à la politique, un autre à la littérature, Szeemann monte des expositions. Après

Le créateur d'expositions laisse un héritage fourmillant et riche en perspectives à défricher.

avoir monté *Quand les attitudes deviennent formes* (1969) - les œuvres laissent la place à l'ébauche, au geste, au projet - et après avoir découvert les mythologies individuelles (Documenta 5, 1972) qui racontent l'universel dans la langue du moi, les obsessions lui suggèrent la possibilité de «faire de l'exposition mon mode d'expression propre, vécu, qui sert, in fine, également à autrui».

Le musée des obsessions qui en découle ressemble à un chaudron d'énergies, un magma qui brûle en amont des signes, du langage et de

l'histoire. Très pragmatiquement Szeemann fonde une agence pour le travail intellectuel à la demande (Agentur für Geistige Gastarbeit). Indépendant, il peut jouer le jeu de l'offre et la demande à sa guise. Il s'affuble en saisonnier, voire en mercenaire, toujours exportable. Prêt à déposséder les institutions de leur pouvoir conservateur. En gros, il vend des expositions malléables à l'excès, toujours à l'affût de l'originel, des turbulences primordiales. De là sortiront *Les Machines célibataires* (1975-1977), *Monte Verità* (1978-1980), *Le désir de l'œuvre totale* (1983-1984), *Traces, sculptures et monuments de leur voyage précis* (1985-1986), *Zeitlos* (1988), *La Suisse visionnaire* (1991).



Harald Szeemann à la Biennale de Venise en 2001

Penseur sauvage

Harald Szeemann a écrit des dizaines de textes en quête des utopies enfuies dans les œuvres d'art qu'il a traquées, assemblées, disloquées, indexées. *Ecrire les expositions*, publié en 1996, recueille préfaces, avant-propos, postfaces, interviews, proses et poésies produits pendant près de cinquante ans d'activité frénétique. D'emblée, il livre son identity-kit: «Je suis un penseur sauvage». Libre comme l'air, il savoure les rêves qui habitent les hommes. Il plonge corps et âme dans l'officine de Vulcain où l'on fabrique les mythes. C'est un amour obsessionnel pour le «subjectif unilatéral» - il y a toujours un individu, seul, au cœur d'une œuvre d'art, d'un tourbillon d'énergies - tout le contraire de l'anonyme collectif. Cette cellule anarchique, séparée du reste, volatile, mérite le musée. Il faut reconnaître son originalité et la défendre becs et ongles. Les musées servent à propager et protéger ces organismes fragiles. Comme autant de bonnes nouvelles porteuses de vérités. Alors on bannit les commissions, nécessaires certes au contrôle administratif des institutions, mais inaptes au dialogue avec les créateurs. Le choix ou l'achat d'une œuvre est un acte d'amour, d'un «je» face à un autre «je». La sauvagerie largue alors les amarres, emporte l'esprit et bâtit l'aventure du regard. Elle bricole couche par couche la mémoire collective dans l'œil de la société. *md*

Harald Szeemann, *Ecrire les expositions*, La Lettre volée, Bruxelles, 1996.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Catherine Dubuis
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yg)
Anne Rivier

Forum:
Noël Cordonier

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal
de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch